

**SWISSAID**  
Fondation Suisse Pour la Coopération au Développement  
Jubiläumsstrasse, 60 – 3000 Berne 6  
Tél. 0041 31 350 53 53 – Fax 0041 31 351 27 83 SUISSE

**BUREAU DE COORDINATION DU NIGER**  
113, Rue YN-121 (Yantala Haut) Yantala Plateau,  
BP. 10 575 Niamey / Niger  
Tél. 20 75 54 30 – Fax 20 75 54 32  
E.mail : [Bucosw@intnet.ne](mailto:Bucosw@intnet.ne)

## Zwischenbericht

### NI 2/07/08 (Niger) Brunnenbau in der Gemeinde Abala

---

**Projektzeitraum: Januar 2008 bis Dezember 2010**

**Finanzieller und narrativer Schlussbericht folgen.**



Bern, 10. März 2009

---

## **2<sup>e</sup> RAPPORT INTERMEDIAIRE D'EXECUTION DE PROJET**

### **Projet Intégré Abala I NI 2/07/08**

**Présenté par :**

**Almoustapha S. Moumouni, Coordinateur**  
**Aboubacar Maman, Chargé de Programme**

**Niamey, février 2009**

#### **1. RAPPEL DU CONTEXTE :**

**Objectif :**

- Contribuer à la résolution des problèmes d'eau dans la commune d'Abala,
- Préparer les populations à mieux formuler les actions visant l'atteinte de leurs objectifs dans les domaines de :
  - la sécurité alimentaire ;
  - la gestion de l'environnement ;
  - le développement de l'élevage.

Les résultats attendus au terme de 3 ans de mise en œuvre sont:

- les capacités des populations sont renforcées ;
- la disponibilité de l'eau potable est assurée ;
- la sécurité alimentaire est renforcée à travers un fonds de crédit.

Les activités suivantes sont prévues :

- la mise en place et la formation de 33 comités de gestion des points d'eau ;
- la formation des communautés sur la prévention et la gestion des conflits ;
- la construction et l'aménagement de 20 puits ;
- la réhabilitation de 13 puits existants ;
- la mise en place de fonds de crédits pour la mise en valeur de 5 sites maraîchers.

Le présent rapport couvre la période d'un an d'activités du projet (février 2008 – février 2009).

#### **2. DEROULEMENT DES ACTIVITES ET REALISATIONS**

**a) Préparatifs de mise en œuvre du Projet :**

Après l'approbation du projet NI 02/07/08 en janvier 2008, la signature du Contrat de coopération est intervenue le 9 février 2008. Cette étape marque le point de départ de l'exécution du projet.

Un compte bancaire a été ouvert au nom du projet par la commune. Ce compte fonctionne avec la double signature de la Commune et de SWISSAID Niger. S'en est suivi le transfert des contributions de la commune et des populations dans le compte bancaire.

Afin de permettre une gestion efficiente du projet, un guide de gestion du projet a été adopté, des contrats de prestations de service ont été signés d'une part entre la Commune et Agropast, pour les actions d'accompagnement de proximité de la Mairie et des communautés villageoises, et d'autre part entre la Mairie et la Direction Départementale de l'Hydraulique (DDH) de Filingué pour le suivi et contrôle technique. Ensuite s'en est suivie la mise en place du Comité de Pilotage du projet (Mairie, Agropast, DDH, SWISSAID).

Un Document d'Appel d'Offres (DAO) a été élaboré, et une mise en concurrence ouverte en vue du recrutement des entreprises qui auront la responsabilité de la construction des ouvrages, répartis en trois lots :

- lot n°1 : 4 puits neufs et 2 puits à réhabiliter
- lot n°2 : 4 puits neufs et 1 puits à réhabiliter
- lot n°3 : 3 puits neufs et 3 puits à réhabiliter

Après dépouillement et analyse des offres par une commission ad hoc mis en place à cet effet, les contrats ont été signés entre la Mairie d' Abala et les Entreprises adjudicataires. L'installation des chantiers s'en est suivi immédiatement la semaine qui suivait.

#### **b) Réalisation des ouvrages hydrauliques :**

16 chantiers sur 17 prévus ont démarré en juin – juillet 2008, et ont poursuivi la construction et/ou la réhabilitation des puits, jusqu'au mois de novembre où suite à des insuffisances relevées par un contrôle technique indépendant, il a été mis fin aux contrats de la Direction Départementale de l'Hydraulique (DDH) qui assure le contrôle et le suivi technique permanent, ainsi que des 3 entreprises qui construisent les puits. Un nouveau processus de recrutement de nouvelles entreprises a été lancé par la Commune d'Abala en janvier 2009, pour la poursuite des travaux. A la date du présent rapport, 10 des 16 chantiers ont repris, sous la supervision technique d'un cabinet indépendant. La réception provisoire des ouvrages (construction et/ou de réhabilitation) est fixée à la fin juin 2009. Les 6 autres chantiers composant le lot n°3 ont été différés, car les propositions financières des soumissionnaires dépassent les reliquats de budget disponibles.

#### **c) Volet renforcement des capacités (accompagnement de proximité) :**

En ce qui concerne ce volet, l'Accompagnement de Proximité dans les villages est assuré par l'ONG Agropast. Dès le démarrage des chantiers, une équipe de deux (2) animateurs a été équipée et placée sur le terrain ; sous la supervision d'un (1) chef d'antenne basé à Abala. Au total, pour la première phase du projet, 16 villages ont été accompagnés, à travers des activités d'organisation, de structuration, de formation et sensibilisation. Après un diagnostic villageois, 16 comités de gestion de points d'eau composés de 102 personnes (dont 6 femmes) ont été mis en place dans les 16 villages d'implantation des chantiers, puis formés à cet effet, sur la base d'un module élaboré et validé au niveau communal. 16 Associations Villageoises de Développement (AVD) composées de 613 membres (dont 350 hommes) ont été installés et formés. Agropast a aussi accompagné la Mairie dans l'identification des sites maraîchers. Ainsi, 532 exploitants et exploitantes répartis en 5 sites ont été recensés (dont 228 femmes) dans 7 villages (Aboyok Zada, Aboyok peulh, Aboyok Tawinass, Mial-ciminti, Badak, Katsoura et Abala : les trois premiers villages partagent une même mare et sont considérés comme partageant un site unique). Selon l'ONG Agropast, les comités ont acquis des connaissances, en matière de vie associative et de gestion, leur permettant de mieux gérer les actions de développement dans les villages. Au total, 10 175 personnes issues de 1 616 ménages ont été directement touchées par les activités de l'ONG Agropast.

#### **d) Renforcement des capacités de la Mairie d'Abala et de l'ONG Agropast**

Trois (3) sessions de formation : en suivi évaluation (1), en gestion comptable et financière (2) en maîtrise d'ouvrage et en techniques de communication et de négociation (3) ont été organisées à Abala, au profit du personnel de la Mairie et d'Agropast impliqué dans le projet. Une formation de formateur en prévention et gestion de conflits a été organisée au profit de l'équipe d'Agropast et des responsables communaux. Ces sessions de formation ont été un cadre d'échange entre le BuCo SWISSAID, la Mairie d'Abala et Agropast ; elle a permis de renforcer les capacités des partenaires et de clarifier des concepts diversement interprétés. Les appui-conseils du BuCo à l'endroit aussi bien de la Commune que d'Agropast sont permanents.

A côté des formations et des appuis conseil, la Mairie a bénéficié d'un photocopieur multi système, afin de faire face aux multiples besoins de reproductions de documents. De même, afin de lui permettre de remplir convenablement son rôle de maître d'ouvrage (supervision des chantiers, coordination et pilotage des actions, rapportage, etc.), la Mairie a bénéficié d'un appui institutionnel en espèces.

### **3. DIFFICULTES RENCONTREES :**

**Gestion du projet :** malgré les outils de suivi et de gestion comptable mis à la disposition de la Mairie par le BuCo, on constate encore une très faible maîtrise du projet par la Mairie, et le partenaire d'accompagnement de proximité ne joue pas son rôle de manière efficace ;

**Installation des chantiers :** à ce niveau nous avons connu deux difficultés majeures :

- recours pour arbitrage formulé par une des entreprise soumissionnaires : il s'agit de l'entreprise qui avait été adjudicataire du lot n°1 et qui avait été sollicité pour produire dans un délai bien spécifié une garantie bancaire en remplacement d'une garantie d'une IMF fournie dans le dossier. Le délai passé, la Mairie a, comme décidé par la commission de dépouillement, contacté la seconde sur la liste. La première entreprise a formé un recours au niveau de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), qui heureusement l'a débouté aux motifs que son recours n'était pas fondé dans le fond.
- Tension sociale : lors de l'implantation des chantiers, des oppositions ont surgi dans deux villages (Aboyog Tawinass et Asakamar), où des personnes constituées en groupe ont estimé que les terres leur appartiennent et que c'est des personnes n'ayant pas droit à celles-ci qui ont effectué les démarches de recherche du financement et d'identification des sites d'implantation des puits. Face à ce problème, le BuCo a interpellé la Mairie pour trouver une solution durable, puis qu'il existe une Administration chargée de régler les questions foncières. Un arbitrage a été fait la Commission Foncière Départementale : (COFODEP) et au niveau de la Commune (Commission Foncière Communale : COFOCOM) ;
- La réunion du comité de pilotage, précédant la rupture des contrats des entreprises a identifié une certaine complicité entre les services techniques (DDH) et les entrepreneurs. En effet, le même service chargé de l'élaboration des documents techniques et du contrôle technique des ouvrages se retrouve être au service des entrepreneurs, en ce sens que c'est lui-même qui leur établis les documents (rapports, décomptes, etc.), et peut-être même, pourquoi pas, les soumissions des entreprises (ce qui pourrait expliquer les coûts exorbitants). Cela a préoccupé la Mairie qui a sollicité de SWISSAID l'acceptation d'un contrôle technique indépendant des chantiers actuellement en cours. Bien sur le BuCo ne peut qu'accepter, au vu des enjeux. Ce travail est actuellement en cours ;
- Le non respect strict des normes et du calendrier d'exécution dans la réalisation des chantiers a conduit la Mairie à résilier les contrats des premières entreprises adjudicataires ; ce qui a eu des répercussions sur la durée de la réalisation de la première phase de ce projet.

**Accompagnement de la Mairie et des communautés villageoises :**

- L'accompagnement de la Mairie par l'ONG Agropast a pris du temps avant de se concrétiser, l'ONG ayant concentré toute son intervention dans les villages (organisation, structuration, information, éducation et communication (IEC)).
- La mise en place des comités de gestion des points d'eau et des Associations Villageoises de Développement (AVD) a été précipitée (deux ou trois séances d'animation seulement avant l'élection du bureau) ce qui n'a pas permis une maîtrise de la dynamique associative dans les villages ; la Mairie envisage

d'ailleurs de faire reprendre le processus afin de disposer dans chaque village d'un dispositif apte à impulser un développement durable ;

- La communication entre Agropast et la Mairie d'une part, et la Mairie et SWISSAID d'autre part, sur le rapportage, les techniques d'accompagnement sur le terrain, la validation des modules d'animation dans les villages en vue d'intégrer les aspects "genre" ont difficilement été acceptés par Agropast.

#### **4. LECONS APPRISES :**

- ✓ Les constats faits par le BuCo par rapport à la gestion du projet par la Mairie, relève l'inexpérience et l'insuffisance d'initiatives du maître d'ouvrage ; d'où il convient de souligner que qu'en ce qui concerne de tels grands projets, afin de mieux préserver les intérêts du partenaire et de l'organisation, tout en répondant aux exigences des donateurs (les grands surtout) de mettre en place et de consolider une meilleure gestion aussi bien opérationnelle qu'administrative, comptable et financière, SWISSAID doit trouver le juste milieu entre son approche de responsabilisation intégrale des partenaires et le contexte des projets en termes de capacités réelles des partenaires à conduire des projets à bon port. SWISSAID doit agir en conséquence et s'impliquant dans l'exécution des projets au cours de la phase initiation, tout en s'assurant que le processus soit formatif (sur le tas) au profit des partenaires, leur permettant de poursuivre la gestion globale à partir de la phase de consolidation ;
- ✓ L'intervention de SWISSAID dans la Commune a suscité un regain d'intérêt de la part d'autres partenaires au développement, notamment les ONG Mercy Corps, CADEV, Africare, et le PMS/FEM (projet micro subventions du Fonds de l'Environnement Mondial).

#### **5. PERSPECTIVES :**

A présent que tout est reparti pour de bon, aussi bien la Commune d'Abala, Agropast que le BuCo SWISSAID envisage de renforcer et de systématiser le dispositif global de gestion du projet. Pour la Mairie il s'agira de la partager avec les autres partenaires intervenant dans la Commune. Un cadre de concertation serait mis en place à cet effet, pour harmoniser les interventions. En ce qui concerne le BuCo l'expérience systématisée sera capitalisée avec les autres partenaires du Programme. Le renforcement des capacités devra se poursuivre pour permettre aux villages bénéficiaires, de prendre en charge le développement durable de leur terroir.